



**Syndicat CGT de l'Urssaf Rhône-Alpes**  
**6 rue du 19 mars 1962**  
**69200 Vénissieux**  
**06-71-92-77-93**  
**06-75-54-79-17**  
**[cgt.ura@gmail.com](mailto:cgt.ura@gmail.com)**

Vénissieux, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Monsieur le Directeur de l'Ucanss,

Monsieur le Directeur de l'Urssaf Caisse Nationale,

Vous n'êtes pas sans savoir que les salariés des organismes sociaux s'appauvrissent d'année en année, avec une valeur du point qui n'a pas augmenté en 10 ans (ou presque avec 0.5% en 2017), et des politiques salariales de plus en plus faméliques.

Vos politiques de régression sociale, menées tambour battant, mettent aujourd'hui l'Urssaf Rhône-Alpes et l'ensemble de ses salariés en difficulté.

Notamment :

- Une difficulté grandissante de recrutement et de fidélisation des emplois ;
- 1/5 des effectifs qui ont un salaire mensuel inférieur à 1892,42 € brut (le SMIC + 15%)

Sur ces dernières années, nous avons en revanche bien été inondés de remerciements et de félicitations. Pour autant vous conviendrez que, hormis flatter l'égo, cela ne répond pas à une problématique essentielle : comment terminer le mois avec nos salaires ? Pire : chaque remerciement est maintenant vécu comme une marque de mépris.

Nous arrivons aujourd'hui à une situation catastrophique, où nos emplois ne sont plus attrayants, quel que soit le prisme par lequel nous les appréhendons :

- Contenu et sens de nos métiers ;
- Conditions de travail ;
- Rémunérations proposées, qui sont d'ailleurs aberrantes pour ne pas dire insultantes au regard des compétences et du niveau d'étude exigés.

Pour preuve : afin d'attirer des candidatures, notre institution plébiscite les avantages conventionnels, dont les œuvres sociales du CSE, dans tous les appels à candidatures !

L'Urssaf Rhône Alpes ne fait pas exception face à ces difficultés. Aussi, notre direction se trouve comme elle nous l'explique, dans l'obligation de puiser dans le maigre budget de la politique salariale pour contourner les difficultés exposées ci-dessus. Comment ?

- Par déclinaison de la décision unilatérale de l'employeur sur l'attribution de points de compétence supplémentaires pour tout salarié ayant un salaire inférieur au SMIC + 15 % ;
- Par la mise en place de choix dans la politique salariale pour recruter et maintenir des salariés sur les métiers dits « en tension ». Ce choix pèsera sur l'enveloppe allouée, et ne fera qu'ajouter au sentiment d'iniquité et de division dans des collectifs déjà fortement malmenés.

Est-ce aux salariés de l'Urssaf Rhône-Alpes d'accepter et de supporter une fois encore les conséquences des politiques d'austérité de nos gouvernants et de nos dirigeants ?

N'est-il pas de la responsabilité de nos directions d'alerter sur les difficultés qu'ils rencontrent sur les recrutements et la fidélisation de leurs salariés au regard de la politique salariale nationale assumée depuis plus d'une décennie ? N'est-il pas de votre responsabilité, de porter ce même discours auprès de l'Ucanss ? De nos ministères ?

En tant qu'employeur socialement responsable, est-ce à nous, salariés de l'Urssaf Rhône-Alpes de pallier les difficultés de l'organisme - ou plutôt les vôtres - sur les deniers collectifs déjà maigres et insuffisants ? Est-ce à nous d'accepter, comme nous intime notre direction, une décision unilatérale inéquitable ? Allez demander à un salarié qui a du mal à finir ses fins de mois, et qui subit de plein fouet depuis plus de dix ans vos politiques de disette d'accepter l'inacceptable !

Pour notre syndicat, de tels agissements s'apparentent à du racket social qu'aucun salarié ne peut cautionner.

Les missions de notre direction ne consistent pas à gérer uniquement le budget et l'immobilier. Il est aussi de son devoir :

- de gérer son personnel ;
- le soutenir ;
- être à son écoute ;
- de créer de la confiance ;
- d'œuvrer pour sa reconnaissance professionnelle (intellectuelle ET pécuniaire), en alertant sa hiérarchie sur les difficultés qu'elle rencontre.

À l'Urssaf Rhône Alpes, la réalité est tout autre :

- peu, voire pas d'écoute avec une politique de management au rouleau compresseur ;
- un enchaînement de réorganisations / changements incessants (Ligne de produits et services, flex office, etc.) dans des délais contraints ;
- peu d'information ;
- peu d'accompagnement ;
- des mobilités géographiques imposées, et non objectivées qui contraindront certains salariés à subir un allongement quotidien des temps de trajet, sans compter les coûts supplémentaires afférents (carburant, parking, transports en commun... Quand ce ne sera pas un véhicule conforme aux normes ZFE) ;
- des salariés usés, résignés, précarisés, qui fuient les collectifs de travail en restant chez eux pour travailler dans un environnement non délétère.

Par ce courrier, nous vous alertons donc, en osant espérer, mais nous avons quelques doutes, que la situation de l'Urssaf Rhône Alpes ne soit pas une découverte pour vous.

Nous attendons que chacun à son niveau prenne les responsabilités qui sont les siennes, afin de redonner espoir et dignité aux salariés par une revalorisation de la valeur du point, des politiques salariales ambitieuses, des conditions de travail décentes, de la reconnaissance personnelle et de la confiance.

Nous attendons donc des engagements forts de votre part :

- une augmentation significative de la valeur du point, afin de rattraper toutes ces années blanches et l'inflation galopante que nous connaissons actuellement (cela contribuerait à rendre nos métiers plus attractifs) ;
- des politiques salariales décentes permettant au plus grand nombre d'entre nous d'être reconnus pour notre travail ;
- des conditions de travail humainement correctes (qui ne se limitent pas à la réfection de locaux et la mise en place d'espaces créatifs) ;
- une politique de management bienveillant.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression de nos sentiments distingués.

**Le syndicat CGT de l'Urssaf Rhône-Alpes**